



SHORTS & BERMUDAS

UNE AVANCÉE OBTENUE GRACE AUX REVENDICATIONS DES AGENTS !

La Direction Générale vient de publier une note autorisant le port du short et du bermuda pour tous, mais uniquement lors des journées dites « rouges » et « oranges » en raison de fortes chaleurs. Des inégalités de traitement étaient dénoncées depuis longtemps par Force Ouvrière, au nom de l'égalité, de la cohérence et du respect des libertés individuelles.

UNE VICTOIRE COLLECTIVE... MAIS PARTIELLE

- 👉 Cette note reconnaît enfin le droit de TOUS les agents, quel que soit leur genre, à adapter leur tenue aux conditions climatiques.
- 👉 C'est une reconnaissance implicite des revendications portées par FO depuis plusieurs mois dans les instances et auprès de la Direction.
- 👉 Mais limiter ce droit aux seules journées "rouges" et "oranges" reste insuffisant.

Qui mieux que nous-mêmes savons si nous avons trop chaud ?

Des conditions de travail inégales sur le terrain. Toutes les agences de France Travail ne sont pas égales face aux fortes chaleurs :

- . Pas de climatisation dans certaines structures,
- . Ventilateurs insuffisants voire inexistants,
- . Locaux mal isolés, exposés en plein soleil, avec des températures très élevées dès le matin.

Dans ces conditions, le simple bon sens impose que les agents puissent adapter leur tenue, sans devoir attendre une "une alerte météo" nationale qui ne reflète pas la réalité locale.

FO CONTINUE DE PORTER VOS REVENDICATIONS !

- . Parce que le confort au travail, la dignité, et le respect des agents ne devraient pas dépendre de bulletins météo,
- . Parce qu'un traitement équitable entre les femmes et les hommes est une évidence,
- . Parce que nous défendons une liberté responsable : celle de s'habiller correctement, sans discrimination, et dans le respect de nos missions...

FO demande la suppression de toute restriction arbitraire sur les tenues vestimentaires pendant les périodes estivales, dans le respect de la décence professionnelle et du bon sens.



Se syndiquer, c'est se faire entendre.

FO agit avec et pour les salariés.

Rejoignez-nous pour continuer à faire avancer vos droits !
syndicat.fo-ara@francetravail.fr